

GAZETTE DU VALAIS

Paraît le **MERCREDI** et le **SAMEDI**

Au Numéro du Samedi est joint le **JOURNAL DU DIMANCHE**

Prix d'abonnement:	Un an	6 mois	3 mois
Le Valais et la Suisse (sans Bulletin officiel)	fr. 8.—	fr. 5.—	fr. 3.—
« « « (avec « «)	fr. 9.—	fr. 5.50	fr. 3.50
L'étranger (envoi par sem., sans Bulletin officiel)	fr. 11.—	fr. 6.—	fr. 3.50
Id. (envoi par N°, avec « «)	fr. 14.—	fr. 7.50	fr. 4.50

Bureau de l'Administration: Avenue de la Gare, Sion
Lettres et argent franco

PRIX DES ANNONCES:

La ligne ou son espace: 20 cents le Canton et la Suisse, 25 ets l'Étranger
Réclames 50 ets

Les annonces sont reçues exclusivement par **MM. HAASENSTEIN & VOGLER**
Agence de Publicité à Sion, Lausanne, Genève, Bâle, Zurich, etc.



M. ALPHONSE WALTHER
ancien Conseiller d'Etat

La mort frappe à coups redoublés et retentissants dans les rangs de nos anciens magistrats. M. Léon Roten vient à peine, en effet, de descendre dans la tombe que, dans le même mois, et à quinze jours seulement d'intervalle, l'un de ses collègues au gouvernement pendant de nombreuses années, disparaît à son tour de la scène du monde.

M. l'ancien Conseiller d'Etat Walther — dont le décès est survenu à Sion, lundi soir, à la suite d'une longue et pénible maladie, — était originaire de Selkingen, dans le district de Conches qu'il représenta pendant de longues années au Grand Conseil. Il avait fait ses études d'avocat à Sion et y remplit successivement les fonctions

de secrétaire au Département des Finances et de rapporteur au Contentieux de l'Administration.

Plus tard, en 1873, M. le député Walther, qui s'était fait remarquer au Grand Conseil par une certaine compétence en matière administrative et financière, fut appelé, un fauteuil étant devenu vacant, à siéger au Conseil d'Etat. Après avoir débuté au sein du pouvoir exécutif comme chef du Département de l'Intérieur, il passa aux Finances, dicastère qu'il conserva depuis sans interruption jusqu'à sa retraite du gouvernement qui survint en 1893.

Rentré dans la vie privée, M. Walther consacrait les loisirs qu'elle lui laissait à la mise à jour de nos archives, besogne qu'une maladie, qui le guettait sournoisement, l'obligea bientôt à interrompre. Il se renferma dès lors dans un repos absolu et meurt à l'âge de 62 ans.

Le regretté défunt présida le Conseil d'Etat à trois reprises, soit en 1879, 1884 et 1889. Lors du grand débat qui fut soulevé au Grand Conseil concernant la Convention avec le V. Clergé au sujet des biens incamérés en 1848, il prononça un remarquable discours qui ne fut pas étranger à l'heureuse et prompt solution qui intervint pour le règlement de cette délicate question.

Nos condoléances à la famille affligée et en particulier aux deux sympathiques fils du défunt, M. l'abbé Rod. Walther, professeur, et à son frère M. Ch. Walther, teneur de livres à la Caisse hypothécaire.

Le Conseil d'Etat sera représenté par deux de ses membres aux funérailles qui auront lieu mercredi, à 10 heures.

un peu. Mme Morel répondit aimablement, pour sa fille, qu'Isabelle savait d'avance quelle serait la bienvenue.

— Elle a plus de seize ans, continua Mme Desbanel, il est temps d'en faire une femme de ménage et je trouve que Pierre a bien raison de... Tiens! fit-elle en s'interrompant, on sonne à la paroisse. Qu'est-ce que cela signifie?

— C'est le catéchisme, Césarine, dit placidement Mme Morel.

— A 4 h. après-midi? Cela ne se serait jamais vu. Et puis, écoutez... c'est la grande cloche, c'est sûrement un trépas. Qui était bien malade, Colette? Tu dois savoir cela.

Mlle Colette d'Orvin, qui visitait les pauvres et les malades, dans l'intervalle de ses tricot, et qui était en effet fort au courant des nouvelles de la paroisse, secoua négativement la tête.

— Il y a la vieille Catherine qui demeure près des grands ponts, dit-elle; j'en sors, et elle allait beaucoup mieux. C'est peut-être l'enfant du bucheon qui loge derrière le château; la rougeole est mauvaise cette année!

— Pour les enfants, on ne sonne pas la grande cloche, mademoiselle, fit Louise timidement.

— C'est vrai, Louise, vous avez raison, dit Mlle Colette de plus en plus déconcertée. C'est égal, il me semble qu'on sonne bien longtemps. Jules, tâchez de vous souvenir, quelles sont les personnes de connaissance qui sont venues à la pharmacie ce matin?

— Le calcul sera vite fait, mademoiselle. Je n'y ai été qu'une demi-heure, et je n'ai vu absolument que le vieux Joseph, le domestique de M. Pierre d'Olbot.

Mme Desbanel, à ces mots, fut prise d'une inquiétude subite, et voulant en sortir sans la témoigner, elle dit à Mme Morel: — Gustave est là-bas qui s'arrange un petit jardin; nous pouvons, si vous le voulez, l'envoyer jusqu'à l'église. Il interrogera le sacristain. C'est le moyen le plus court d'être renseigné et de satisfaire à la curiosité de Mlle Colette.

PENSÉE DU JOUR

La vie entière n'est qu'un moment, on en vient, on en gémit; et chaque portion de ce moment nous dure un siècle. Ciel! quand serai-je majeur? Quand aurai-je un état, une occupation? Quand ma fortune sera-t-elle faite? Quand parviendrai-je aux honneurs? Quand jouirai-je d'une retraite paisible? C'est ainsi qu'un désir succédant à l'autre, la vie nous paraît courte dans sa totalité.

ADDISON.

LE CAUTIONNEMENT

(Voir notre N° de mercredi dernier)

Et notez que, par une coïncidence méchante mais qui n'est pas rare, il peut arriver que l'échéance du cautionnement vous vienne au moment où vous êtes gêné dans vos propres affaires. C'est surtout ce que vous risquez si vous êtes commerçant. — Les rentrées se font mal, les ventes plus mal encore; on est en temps de crise... pan! voilà la caution qui échoit... Un de nos amis, pris à ce vilain piège nous racontait naguère qu'ayant à amortir une petite dette de 5000 fr. qu'il avait empruntée pour s'établir dans un petit négoce, et juste au moment où, après les années fixées pour la réalisation de cet amortissement, il allait verser ces 5000 fr. économisés à grand peine, il avait reçu l'avis qu'un ami qu'il avait cautionné avec la plus entière confiance et pour une somme de 5000 fr. aussi, était au-dessous de ses affaires. Il ne lui restait plus qu'à choisir qui il allait faire perdre, de son créancier direct ou de son créancier cautionné, puis lui-même à faire un arrangement de créanciers! Heureusement que, dans le cas spécial, un arrangement put intervenir entre les deux principaux créanciers. Le brave donneur de signature ne fut pas ruiné, mais il dut se remettre à économiser de nouveau 5000 fr. pour payer son imprudence et l'incurie d'un ami. — A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'est pas libéré. De tels exemples ne devraient-ils pas servir d'avertissement salutaire à ceux que l'on invite à cautionner? — Et certes, celui que nous venons de donner n'est pas un des plus terrifiants.

Le mal, avec la caution, est que celui qui la donne se repose toujours sur la « grande confiance » qu'il a en la personne pour laquelle il engage sa signature. Ne devrait-on

pourtant pas se dire qu'il y a de l'imprévu dans le monde, que le meilleur des hommes peut déchoir, ou avoir des malheurs? — Puis, sans même faire des suppositions si pessimistes, ne devrait-on pas tenir ce raisonnement: Puisque mon ami X est un homme de parfaite bonne foi, et pour peu qu'il mérite aussi quelque confiance au point de vue financier, il doit pouvoir trouver du crédit ailleurs que chez moi... Puisque moi, qui ne suis pas riche, je suis sur le point de m'engager pour lui, pourquoi d'autres, plus riches que moi, ne lui feraient-ils pas crédit? — Il semble que ce raisonnement s'impose. En réalité, il arrive tous les jours que ceux qui devraient le tenir ne le font pas. C'est l'éternelle bêtise humaine.

Mais abrégeons. Nous disons que le cautionnement est dangereux. Nous pensons que les riches eux-mêmes ne devraient pas le faire, parce qu'on donne ainsi un mauvais exemple, parce qu'ils ne sont eux-mêmes pas absolument maîtres de leurs destinées, parce qu'enfin s'ils peuvent cautionner, ils peuvent aussi prêter, et parce qu'un prêt direct est une opération nette et claire, dépourvue de la perdition inconnue qui accompagne le cautionnement.

Riches, prêtez tant que vous voudrez. Prêtez à petits intérêts, si vous avez le cœur bon. Prêtez à petits amortissements, si vous voulez rendre de vrais services. C'est une des formes du crédit que nous entendons le plus louer par ceux qui en ont été l'objet, mais ne cautionnez pas!

Et vous qui n'êtes pas dans une modeste aisance, peut-être dans une médiocre situation de fortune, cautionnez moins encore, ne cautionnez jamais, sous peine de voir sombrer tout à coup, votre prospérité, votre honneur, le bonheur des vôtres, et — par contre-coup — de devenir une cause de perturbation sociale. — Nous reviendrons sur ce point dans un prochain article, c'est-à-dire sur la répercussion que peuvent avoir sur des tiers innocents et de bonne foi les funestes effets du cautionnement, car il ne sera jamais trop long le chapitre destiné à mettre nos lecteurs en garde contre le mal social dont nous parlons. Nous aurons soin de dire aussi ce que nous pensons de ceux qui font cautionner, car il ne serait pas juste de ne blâmer que les bonnes âmes qui se ruinent en cautionnements et de n'avoir pas un mot de protestation contre ceux qui les attirent à leur perte. (Le Mercure.)

FEUILLETON DE LA GAZETTE DU VALAIS
Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, 55 quai des Augustins, Paris

LA FERME AUX LILAS

par Mlle Thérèse JOSÉFA

— Pressante, je n'en sais rien. C'est la messagère d'un village voisin qui m'a laissé une lettre à lui remettre. Je ne sais trop si je dois l'attendre.

— Certainement, mon cher, dit vivement Mlle Colette, qui tirait sur un nœud que la laine avait formé, avec une légère pointe d'impatience. Quand ce ne serait que pour m'aider à terminer cet écheveau!

Jules sourit et s'inclina: — Trop heureux d'être bon à quelque chose, mademoiselle.

Et, se tournant vers Césarine: — Aujourd'hui, nous ne verrons donc pas Mlle Isabelle?

— Je ne pense pas. Mon cher oncle d'Olbot était hier un peu souffrant, et Marguerite à la lessive, ce qui est une complication. Elle a grandi ma nièce, vous verrez. L'air du pensionnat ne lui a pas été trop défavorable, et ce n'est plus un enfant. L'as-tu vue, Colette, depuis ton retour?

— Pas encore; laisse-la arriver, la pauvre petite! Les vacances ne font que commencer.

— Ah! c'est juste! J'oublie un peu le hasard qui me l'a fait voir hier matin. Elle m'a demandé de tes nouvelles, Louisette, et tu pourras, tout à ton aise, renouer votre bonne amitié. Isabelle, à ce que m'a dit son père, ne retournera pas en pension.

Louise Morel rougit de plaisir et baïssa la tête sur son ouvrage, car Mme Desbanel l'intimidait

Mme Morel fit un signe d'assentiment, et Louise appela son jeune frère qui arriva tout essoufflé tenant une petite pioche à la main.

— Cours jusqu'à l'église, Gustave, et demande pour qui l'on sonne, dit Mme Morel, en épongeant le visage plein de sueur de son fils, avec son mouchoir de poche. Passe par les fossés pour arriver plus vite et ne t'amuse pas en route.

La recommandation n'était pas inutile, car les fossés qui n'étaient qu'une rampe assez raide munie de garde-fous, qui s'étendaient derrière l'église, étaient le lieu de délices de tous les gamins des environs qui s'y donnaient rendez-vous pour des exercices de gymnastique.

Gustave n'entendit pas la fin de la phrase, il était déjà loin, heurtant au passage M. Georges qui revenait du tribunal.

Celui-ci, après avoir salué ces dames, demanda la permission de prendre connaissance de la lettre que Jules venait de lui remettre.

Il la parcourut d'un regard rapide et l'expression d'étonnement désagréable qui se peignit sur son visage, n'échappa point à Mme Desbanel:

— Ce sont de mauvaises nouvelles? Georges!

— Mauvaises, oui, mais qui ne me concernent pas précisément; rassurez-vous, maman. Du reste, c'est chose publique; on m'en avait déjà parlé au tribunal et je ne voulais pas y croire.

Le gouvernement bernois s'est lancé dans une mauvaise voie et il persiste à aller de l'avant. Après l'évêque, vient le tour des curés. Il a suspendu de ses fonctions celui de R... qui me demande de quelle manière il pourrait recourir légalement.

— Mais, c'est un abus de pouvoir, fit Mme Desbanel indignée.

— Suspendu? Qu'est-ce qu'ils entendent par là, demanda Mlle Colette qui ne comprenait pas très bien.

— Et pour quels motifs? demandèrent en même temps Jules Lansac et Mme Morel.

— Il s'agit d'un sermon où l'on a vu des per-

sonnalité et des allusions politiques. Jusqu'à présent, on s'était contenté d'attaquer sourdement les catholiques; cela n'allait pas assez vite, il paraît, et la persécution ouverte commence.

— Suspendu?... dit encore une fois Mlle Colette, d'un air interrogateur. Et quelles sont les suites de cette suspension, Georges?

— La défense absolue de faire aucune fonction sacerdotale, mademoiselle.

— Mais c'est là une défense qui n'est pas du ressort de l'autorité civile.

— Catholiquement parlant, non, fit le jeune avocat d'un air soucieux. Mais l'Etat considère le prêtre uniquement comme fonctionnaire, et ce point de vue absolu va nous susciter bien des embarras... Eh! s'il s'avisait de les suspendre tous?...

— Il ne fera jamais cela, fit Mme Desbanel en haussant les épaules. On ne prive pas ainsi tout un pays de secours religieux, sans rime ni raison. Où serait d'ailleurs cette belle liberté moderne que vous prénez sur tous les tons? Et puis, le Jura est encore trop catholique et cette absence de culte le soulèverait en masse.

— Et si les ministres du culte étaient remplacés?

— Par qui?

— En cherchant bien et un peu partout, les mauvais prêtres ne manquent pas. C'est un projet qui vient de haut. On veut protestantiser le Jura; on ne peut pas le faire de butte en blanc et, en attendant, on essaierait de forger une petite Eglise nationale, afin de prendre la place de biais.

— Mais, tu oublies que nous sommes là, fit Jules Lansac avec feu; et nous autres, les catholiques, nous ne sommes pas disposés à laisser faire.

— Sont-ils tous comme toi? Jules, fit Georges sérieusement. Enfin, je ne veux pas, avec mes sombres prédictions, vous attrister inutilement. Voici Gustave qui revient en courant! Que va-t-il nous raconter?

LES ANNONCES

POTR LES

Journaux suivants

Aigle : Messenger des Alpes
 Arosa : Fremdemblatt (seulem. en hiver)
 Bâle : Allg. Schweizer-Zeitung
 Bellinzzone : Il Dovero
 La Riforma della Domenica
 Berne : Anzeiger für die Stadt Bern
 Bund
 Das Rothe Kreuz
 La Gruyère
 Bulle : National Suisse
 Chaux-de-fonds : Freie Rätier
 Coire : Wochenblatt
 Allg. Fremdenblatt
 Bänderisches Monatsblatt
 Delémont : Démocrate
 Einsiedeln : Alte u. Neue Welt
 Frauenfeld : Schweizer. Zeitschrift f. Obst- u. Weinbau
 Schweiz. Landw. Centralblatt
 Fribourg : La Liberté
 Journal Confédéré
 L'Ami du Peuple
 Freiburger Zeitg.
 Feuille officielle et d'avis
 Messager Demokrat
 Semaine cathol. L'Artisan
 Bulletin pädagog. Chronique agr. de l'Indust. laitière
 Genève : Journal
 Feuille d'avis
 Courrier
 Bull. commercial (Org. de la Chambre de commerce de Genève)
 La Suisse
 Carillon
 Revue du Touring Club suisse
 Lausanne : Gazette
 Nouvelliste Vaud.
 Feuille officielle
 Conteur Vaudois
 Revue Hist. Vaud.
 Revue milit. suisse
 La Liberté
 La libertà de la Domenica
 Lugano : Gazzetta Ticinese
 Corriere del Ticino
 Credente Cattolico
 Popolo Cattolico
 Agricoltore Ticin.
 Vaterland
 Lucerne : Luz. Kantonsblatt
 Montreux : Feuille d'avis
 Jour. d. Etrangers
 Morges : Journal de Morges
 Montier : F. d'avis du Jura

Neuchâtel : Suisse Libérale
 Feuille d'Avis
 Foyer domestique
 Payerne : Démocrate
 Porrentruy : Pays
 Sion : Gazette du Valais
 Walliser Bote
 Ami du Peuple
 Bulletin officielle
 Confédéré
 Martigny : Wochenblatt
 St-Gall : Central-Blatt für Jagd-und Hunde-Liebhaber
 St-Imier : Jura bernois
 St-Moritz : Engadiner Post
 Allgemeines Fremdenblatt
 Zurich : Journal suisse des Boulangers et Confiseurs
 Schw. Kaufm. Centralblatt (organe offic. de la Soc. suisse des Commerçants).
 Blätter für Gesundheitspflege
 Das Licht
 Stuttgart : Vom Fels zum Meer
 Der G. Kamerad
 Das Kränzchen
 Florence : Nazione.
 Fieramosca.
 Milan : Corriere della Sera
 Il Secolo Illustrato
 La Moda Illustrata
 La Perseveranza
 Naples : Mattino
 Padoue : Il Comune (Giornale di Padova)
 Rome : Tribuna
 Il Messaggero
 Reggio Em. : Italia Centrale
 Turin : Gazzetta del Popolo
 La Stampa (Gazzetta Piemont.)
 Cronaca Agricola
 Estrazioni Finanziarie
 Gazzetta del Popolo della Domenica
 Venice : Adriatico.
 Gazz. di Venezia.
 Rinnovamento
 Difesa

doivent être adressées exclusivement
 AUX FERMIERS
Haasenstein & Vogler
SION
 Avenue de la gare
 LAUSANNE, MONTREUX,
 etc., etc.

INSERTIONS
 aux prix les plus avantageux
 dans toutes les autres Feuilles
du Canton, de la Suisse
et de l'Etranger

IMPRIMERIE
KLEINDIENST & SCHMID

LITHOGRAPHIE - RELIURE

Avenue de la Gare **SION** Avenue de la Gare

Spécialité de travaux pour Hôtels :

Cartes d'Hôtel avec vue
 Livres à souche perforés avec ou sans vue
 Têtes de lettres et enveloppes
 Cartes d'adresse et de correspondance
 Etiquettes sur papier gommé ou ordinaire
 Cartes de menus, Cartes de vins
 Registres en toute grandeur
 Factures, Notes, Circulaires, Memorandums, Prix-courants
 Cartes de visite
 Programmes, Affiches, Formules de traites
 Lettres de faire-part, Lettres d'avis
 Labeurs, Brochures

Impression en noir ou en différentes couleurs

Exécution prompte et très soignée

— PRIX MODÉRÉS —

COLLÈGE DE BRIGUE

(Pensionnat du St-Esprit)

Etablissement de l'Etat complètement réorganisé et présentant toutes les garanties. — Gymnase (y compris la philosophie) avec un cours spécial d'allemand pour les élèves de langue française. — Excellente pension à un prix des plus modérés. — Réouverture le 23 septembre. — S'inscrire au plus tôt chez M. le **Préfet du Collège**. 6474-2s

On demande
 deux bons domestiques à la Brasserie de St-Georges, Sion. 6486-2
 Entrée de suite.

Tavillons

en sapin rouge et de toutes dimensions pour garniture de maisons et chalets, en magasin aux prix les plus réduits, chez **Pierre Müller**, fabrique de tavillons, Wolhusen, (Cl. Lucerne) 6487-3

Turbine. — A vendre à bon compte pour cause d'agrandissement de chute, une bonne 6490-2s

Turbine Girard

de la force de 10 chevaux, débit de 10 litres par seconde et par cheval, chute de 11 mètres, avec axe horizontal donnant 180 tours par minute. Les amateurs pourront la voir fonctionner jusqu'au 20 septembre, époque à laquelle elle sera disponible. S'adresser, **Machine à battre, à Mollondins, Vaud.**



Mise au concours

En exécution de l'ordonnance du Conseil fédéral du 29 décembre 1894, un certain nombre de jeunes gens, exclusivement du sexe masculin, doivent être formés au service télégraphique et seront, à cet effet, placés comme apprentis dans les bureaux télégraphiques de 1^{re} et 2^{me} classe.

Les postulants doivent justifier d'une bonne instruction et de la connaissance d'au moins deux des langues nationales. Ils devront être âgés de 16 ans au moins et de 22 ans au plus, et être exempts de défauts physiques pouvant les rendre impropres au service télégraphique.

Les offres, contenant une courte description de la vie du postulant, doivent être adressées, par écrit et franco, d'ici au 6 septembre 1898, à l'une des inspections des télégraphes à Lausanne, Berne, Olten, Zurich, St-Gall, Coire ou Bellinzzone; elles doivent être accompagnées :

1. de certificats d'école;
2. de certificats de mœurs;
3. de l'extrait de naissance ou acte d'origine (extrait des registres de l'état civil);
4. d'un certificat médical tenant particulièrement compte des organes de l'ouïe et de la vue.

Sur demande verbale ou affranchie, les inspections susmentionnées sont prêtes à donner les renseignements désirés.

En outre, les candidats devront se présenter personnellement, suivant l'invitation qui leur sera donnée par l'inspection des télégraphes, soit à cette inspection, soit à un bureau qui leur sera désigné par elle.

Berne, le 13 août 1898. [3.] 6477-2s

La direction des télégraphes : **F. H. R.**

Fabrique d'armes PIRE & Cie
 Anvers (Belgique) 6457-6
 Prix-courant gratis sur demande

Foires de Bulle

(Gruyère-Suisse)

Marchés au bétail

Cette année-ci la grande foire de la **St-Denis** aura lieu les **28 et 29 septembre**; celle d'octobre le **20**.

6491-8 **La Municipalité de Bulle.**

Commerce de cuirs

J^h **Gauverit**, Rue des 2 Marchés, Vevey.

cuirs forts, vaches lissées, croupons et veaux cirés, tiges de bottes et bottines, formes, outils, clouterie, fournitures en tous genres pour cordonniers. Le tout en marchandises de 1^{er} choix et 1^{re} fraîcheur aux prix les plus raisonnables. Par certaine quantité, il sera fait des avantages de prix et de transports. Il sera répondu à toutes les demandes de prix-courants. 6466-3⁷

SE RECOMMANDE : **J^h Gauverit.**

COLLÈGE et PENSIONNAT
SPIRITUS SANCTUS

BRIGUE (Valais)

Le collège comprend un gymnase littéraire de six ans, un cours de philosophie d'une année et un cours spécial d'allemand pour les élèves français. Le pensionnat est dirigé par des ecclésiastiques. Le prix de la pension est de 40 fr. par mois. Le collège s'ouvre le 23 septembre. Pour programme, prospectus et autres renseignements, s'adresser au **Préfet du collège**. 6485-3s

Café Santos, très bon goût, les 10 kilo. **11.50**
Café Bio, fort, 10, **12. —**
Café Campinos, supérieur, 10, **14. —**
Café, extra supérieur, 10, **15. —**
Café Caracoll, rond, vert, 10, **15.50**
Café Meranda, extra beau, 10, **15.50**

Franco de port contre remboursement 6484-2
 S'adresser, **A. Duplan-Eggen, Olion. (Vaud)**

Vitraux

SPÉCIAUX

POUR
ÉGLISES
 dans tous les styles, depuis les plus simples aux plus riches. Garantie de longue durée par une exécution propre et soignée. Croquis et échantillons à disposition. Prix très modérés

Kirsch & Fleckner
 Peinture sur verre, 6145
 Fribourg.
 (SUISSE).

Voitures d'occasion

Landau, vis-à-vis, mylord, panier à 4 places très légère, due à siège mobile, coupé, harnais et bons chevaux, prix très modéré. 6489-2

Plattner, 3, rue Dassier, Genève.

On demande

des ouvriers tavillonners. S'adresser au **Café de la Poste, à Vionnaz.** 6455



INGREDIENTS DE
P. HARTMANN,
 pharmacien, Steckborn,
 No. 8363. (Thurgovie)



Prix fr. 3.50 la dose (sans sucre) pour 150 litres, avec mode d'emploi. 6105-26

PRENDRE GARDE
 aux contrefaçons
 Certificats gratuits et franco à disposition. Dépôts : SION, Pharm. A. HOFMANN, Pharm. FAUST, Pharm. ZIMMERMANN; BRIGUE, Ph. GEMSCH; BURCHEN, Erasme LEHNER; MARTIGNYVILLE, Ph. MORAND; MUND, L. PFAFFEN.